



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 12 avril 2024 DELIBERATION

Rapporteuse : Anne BARBET

Secrétaire de séance : Madame Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG,
Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Frédéric LOUSTAU
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE

26 - CONVENTION MULTI PARTENARIALE DU RESEAU D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (RIAP)

Dans le cadre du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises qui regroupe les territoires de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB) et de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO), plusieurs structures muséographiques ont été identifiées comme acteurs de la sensibilisation au patrimoine du territoire :

- Le Musée d'Ossau (Musée de France), commune d'Arudy,
- La Falaise aux Vautours, commune d'Aste-Béon,
- La Maison du Barétous, commune d'Arette,
- L'Écomusée de la Vallée d'Aspe à Lourdios-Ichère et Sarrance, sous gestion CCHB,

- La Villa Bedat – Centre Culturel et Patrimonial d'intercommunal CCHB,
- Le fort du Portalet, équipement intercommunal CCHB,
- Les musées d'Oloron Sainte-Marie,
 - La Tour de Grède
 - La Maison du Patrimoine
 - Le Trésor de la cathédrale
- La Maison de la Mémoire, commune d'Aydius.

La mise en réseau de ces équipements est coordonnée par le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises qui organise différents temps de travail avec les gestionnaires afin d'élaborer notamment une proposition de convention de partenariat visant à la mise en œuvre de plans d'actions annuels.

Les axes de travail proposés portent sur la construction d'une offre de services structurée et sur la communication des équipements.

La convention présentée en annexe est conclue à partir de la date de la signature et fera l'objet d'avenants annuels précisant plans d'actions et modalités financières.

Pour 2024, le plan d'actions porte sur :

1- Temps de travail et de rencontres

Il est proposé des temps d'échanges toutes les 4 à 6 semaines sauf en période estivale. Ces rencontres, en visio ou en présentiel, ont pour objectif de :

- Consolider l'esprit réseau et permettre la synergie inter sites pour optimiser les actions portées par chacun et par le réseau
- Concevoir et réaliser des projets concernant plusieurs équipements : détermination de thèmes de travail, recherche d'optimisation du fonctionnement des sites et du réseau, approche solidaire dans la mise en œuvre des actions du réseau
- Assurer le suivi de l'Observatoire des Publics pour un usage et une analyse adaptée aux besoins des sites et du réseau
- Elaborer des stratégies communes visant à intégrer les attentes du visiteur

Une douzaine de rencontres de 2 à 3 h chacune sont à envisager afin de poursuivre le travail en matière de positionnement, d'offre de service et de montage d'actions communes.

Un/des temps de travail concernant **chaque site individuel** pour déterminer son propre positionnement et ses objectifs est/sont à envisager. Les projets issus de ces temps servent de fondement aux actions de communication à envisager à terme par le réseau.

L'élaboration d'un **tableau de bord prospectif** (voir en PJ) permet d'avoir une vision globale et partagée de ce qui doit être réalisé par et pour chaque site ainsi que par et pour le réseau. La part d'intervention des sites pour chacune des actions du réseau doit

être envisagée à l'aune des moyens humains et des compétences de chacune des structures.

2 - Structuration d'une offre de service

- **Adhésion à la Fédération des Écomusées et Musées de Société (FEMS) :** entraide et échanges entre les adhérents, réflexions et formations sur les pratiques muséales, veille documentaire, mise en échange (rencontres professionnelles et plateforme numérique). Chaque site peut bénéficier des conseils de la FEMS et peut avoir recours à ses services.
- **Participation au projet Olympiade culturelle 2024 :** comme suggéré par le cabinet Alaaska, le travail autour de thème commun sera l'un des facteurs de cohésion du réseau. Le thème proposé en 2024 est identique à celui traité au sein du Pays d'art et d'histoire et est en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Suite à plusieurs mois de travail et de réflexion menés en 2023, les sites proposent des actions autour du thème « Patrimoine et Sport » :
 - Villa Bedat : expositions, ateliers créatifs et pédagogiques et animations sur toute l'année. 3 thèmes seront traités : « Histoire des clubs sportifs et patronages et sports du début du 20 », « Jeux Olympiques » et « Sports actuels et associations sportives »,
 - Musée d'Ossau : exposition et activités autour de « La Quille de Neuf »,
 - Ça ĩ Çaï : exposition et activités autour de « La course à la montagne »,
 - Maison du Patrimoine : exposition des objets patrimoniaux des associations sportives,
 - ...

D'autres actions seront portées par différents acteurs du territoire, en dehors des sites du réseau.

L'ensemble des éléments de programmation autour du Patrimoine et du Sport seront valorisés dans le programme d'activités « Rendez-vous » selon un calendrier détaillé pour la remise des éléments textes et visuels établi en fin d'année 2023.

3 - Communication

Suite à l'étude de positionnement et plan de communication proposés par le cabinet Alaaska, il est proposé la création des outils suivants en parallèle des actions portant sur le positionnement des sites et du réseau:

- **Shooting photo :** prises de vue dans tous les sites pour optimiser et homogénéiser la qualité des images des 10 sites et créer des images représentant le groupe derrière le réseau.



- **Site Internet** : création d'un site portail commun à l'ensemble des sites afin d'en garantir la communication et la promotion avec l'appellation « Cap sur le Patrimoine ! ».
- **Formation à la rédaction web** : à l'attention des agents des structures, cette formation a vocation au style rédactionnel à adopter pour le site Internet.
- **Corner** : dotation de petits équipements pour aménager un espace dédié au réseau au sein des structures.
- **Présentation du réseau** : inclure la présentation du réseau dans les discours des visites et d'accueil du public et valoriser la continuité de l'offre dans l'ensemble du réseau (formation en atelier aux différents acteurs).
- **Outils de communication individuels actuels des 10 sites** : mise en avant du réseau (sites internet, réseaux sociaux, newsletters, brochures, cartes, tickets entrée.....) grâce aux éléments de la charte graphique « Cap sur le Patrimoine ! » mis à disposition dans un cloud.

Budget prévisionnel TTC

Adhésion FEMS	485€
Site Internet	6 000€
Formation écriture web	2 700€
Shooting photo	2 400€
Corner	2 000€
TOTAL	13 585€

Plan de financement prévisionnel

CCHB (59.79%)	8 865€
OSM (30.72%)	3 123€
ARUDY (6.27%)	935€
ARETTE (2.9%)	634€
AYDIUS (0.32%)	28€
TOTAL	13 585€

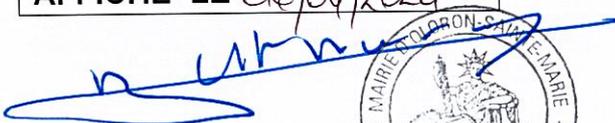
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

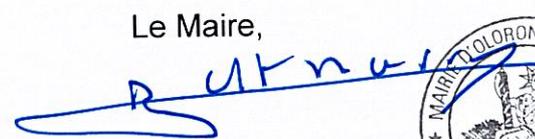
- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention multi partenariale du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (RIAP) jointe en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2024.
 Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 16/04/2024




Le Maire,

Bernard UTHURRY
